L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 30 numéro 46, 11 décembre 2015

De nombreux résidents de Yellowknife ont participé au repas de financement de la croix rouge pour les réfugiés syriens qui s'est déroulé le samedi 5 décembre. Chaque don est égalé par le gouvernement canadien jusqu'au 31 décembre 2015. Sur la photo, des bénévoles provenant du Soudan, du Liban, de la France et du Pakistan assistent au service des quelque 200 participants. (Crédit photo : Maxence Jaillet)

Début des travaux parlementaires à Yellowknife

À qui le tour?

Effervescence et bonne humeur régnaient à l'Assemblée législative ce mardi 8 décembre 2015. Un peu avant de prêter serment, les dix-neuf députés rencontraient les médias territoriaux et discutaient nonchalamment autour d'un petit déjeuner. Saucisses? Patates? « Ketchup ». Allez-vous vous présenter comme premier ministre? Aimez-vous cette nouvelle façon de l'élire? « Tout va être mieux maintenant! »

Maxence Jaillet

Après avoir prêté officiellement serment, c'est la première fois que les membres de l'Assemblée législative passent autant de temps ensemble sans avoir à soutenir ou critiquer leur gouvernement. Dix jours de vrai consensus, car depuis l'après-midi du 3 décembre, tous les députés ont participé à des séances d'orientation et continueront leurs discussions de groupes sur les enjeux clés de la 18e Assemblée jusqu'au mercredi 16 décembre. Durant la matinée du 7 décembre, ils se sont entendus sur une variation du système d'élection du premier ministre. Le 9 décembre, les deux élus ont discouru devant leurs homologues pour les convaincre de voter pour eux comme premier ministre des TNO. Le 16 décembre prochain, après avoir élu le président de l'Assemblée, les députés pourront poser quatre questions chacun aux deux candidats. Après ce vote entre Glen Abernethy et Bob McLeod, les députés qui désirent un des six postes de ministre s'adresseront à leurs homologues lors d'un discours d'un maximum de 10 minutes. Le 17 décembre, l'honorable George Tuccaro, le commissaire des Territoires du Nord-Ouest, officialisera l'élection du premier ministre et du conseil des ministres composé de deux députés des trois régions géographiques des circonscriptions ténoises : celles au sud, à Yellowknife, et au nord.

Plus de consultations

Durant les assemblées précédentes, les candidats au poste de premier ministre se présentaient officiellement, faisaient un discours et le vote par les députés s'effectuait tout de suite après. Une pratique qui a suscité des remises en question quant à sa transparence, alors que tout semblait décidé bien avant les discours des candidats. Pourtant, ce mardi matin, autour de la table du déjeuner, un des ministres de la 17e Assemblée a affirmé que les deux fois qu'il a dû voter pour le premier ministre, il a changé son vote quelques minutes après avoir entendu les discours. Une députée s'est réjouie de cette nouvelle façon de faire et estime qu'elle démontre une cohésion au sein du nouveau groupe des 19. Selon elle, l'avantage de cette nouvelle méthode réside dans la consultation que chaque député pourra effectuer auprès de ses électeurs. Que ce soit par l'entremise des médias sociaux, des réunions publiques ou de simples discussions, le député pourra prendre le pouls du public et choisir ou non de l'écouter.

Un vote toujours secret

Les scrutins pour les trois élections internes de ce mercredi 16 décembre seront encore confidentiels, et la transparence souhaitée ne sera que partielle alors qu'il reviendra aux députés de dévoiler leur vote. Deux nouveaux députés ont fermement répété durant leur campagne électorale qu'ils voulaient moins de portes closes au sein du gouvernement, et ont promis de vouloir changer les choses. Kieron Testart et Cory Vanthuyne veulent rendre leurs votes publics.

Un autre changement a également été amorcé durant cette première journée à

Députés

Suite en page 2

Députés

Suite de la une

l'Assemblée. Motivé à l'idée de représenter ses électeurs, le député O'Reilly a émis un premier communiqué dès la fin de son assermentation. Il souhaite changer le serment d'allégeance fait à la reine et à ses héritiers pour ajouter le peuple ténois et le respect des traités autochtones. Dans le serment prêté à l'unisson par les 19 députés ce mardi, les élus ont juré ou affirmé allégeance à la reine Elizabeth II, à ses héritiers et à successeurs au terme de la loi. Le député de Frame Lake veut travailler avec ses collègues afin de modifier la loi et permettre de porter également allégeance à la population ténoise en reconnaissant le besoin d'honorer et de respecter les traités et les ententes signées avec les populations autochtones.

Des enjeux de taille

Certains députés s'accordent également pour dire qu'ils n'auront pas un mandat facile et que finalement, avec la réalité économique et les décisions à prendre, ils ne sortiront pas blancs comme neige de ces quatre prochaines années. Aussitôt élus, les députés ont appris que la mine de diamant Snap Lake exploitée par De Beers Canada entrait immédiatement en état d'entretien et de maintenance. Il faudra faire face à ce coup dur pour l'économie ténoise alors que cette exploitation souterraine employait plus de 700 employés. De Beers a annoncé que 434 de leurs employés ne seraient pas requis pour la mise en état d'entretien et de maintenance. Outre les employés qui résidaient aux TNO, ce sont aussi les entreprises ténoises sous-traitantes qui ne participeront plus aux activités de la mine. Selon son rapport socio-économique de 2014, De Beers aurait investi durant cette année, 126 millions de dollars aux TNO, dont 50 M$ alloués à des sociétés autochtones et leurs entreprises associées. Même si le projet de mine Gahcho Kué doit entrer en production en 2016, tous les acquis de Snap Lake ne seront pas transférés à cette nouvelle mine de diamant.

Les députés devront également faire face aux décisions internationales et nationales sur la lutte contre les changements climatiques. C'est durant cette assemblée que le GTNO devra choisir entre une taxe sur le carbone et un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission. Assurer la stabilité économique des Territoires ne sera pas aisée durant cette première Assemblée législative post-transfert des responsabilités.

Glen Abernethy ou Bob McLeod, le futur premier ministre sera de Yellowknife. Les députés de la 18e Assemblée législative se sont donnés une semaine pour peser le pour et le contre des deux candidats au poste de premier ministre. Pour leur vote, les députés recherchent votre jugement. Utilisez les médias sociaux francophones pour faire entendre votre choix : répondez à cette question posée sur les comptes de L'aquilon et Radio Taïga en utilisant #PoliTNO; #NWTpoli. (Crédits photo : Maxence Jaillet)

Le mardi 8 décembre, les députés ont chacun leur tour signé le document officiel de leur assermentation. Les députés étaient placés dans la chambre parlementaire par ordre alphabétique. Sur la photo se trouvent : Michael M. Nadli, Deh Cho; Kevin O'Reilly, Frame Lake; Glen Abernethy, Great Slave; R.J. Simpson, Hay River Nord; Wally Schumann, Hay River Sud; Alfred Moses , Inuvik Boot Lake; et Robert C .McLeod, Inuvik Twin Lakes. (Crédit photo : Maxence Jaillet)

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Alcool au volant

La campagne annuelle de la division « G » de la GRC visant à prévenir la conduite avec facultés affaiblies a commencé et se terminera le 1er janvier. La GRC procède aux mêmes vérifications pour les utilisateurs de véhicules de type hors route.

Corbeaux

Plusieurs habitants du centre-ville de Yellowknife se questionnent à savoir pourquoi la ville est devenue l'habitat de centaines de corbeaux. L'augmentation du nombre d'oiseaux est visible en ville. Une biologiste du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Suzanne Carrière, croit que les oiseaux sont attirés par une source de nourriture. Elle mentionne également que les corbeaux sont des animaux très sociables qui aiment rester ensemble, ce qui explique le grand nombre.

Cloués au sol

Tous les services aériens commerciaux Buffalo Airways sont suspendus indéfiniment par Transports Canada. Dans un communiqué publié le 8 décembre, Transports Canada a indiqué la prise de mesures dans l'intérêt de la sécurité publique en raison du faible niveau de sécurité de Buffalo Airways. Cependant, le ministère fédéral n'a pas indiqué les infractions en question. La compagnie aérienne a fait parvenir un communiqué dans lequel elle indique avoir travaillé à « résoudre les divergences » avec les autorités fédérales, mais n'a pas précisé la nature des problèmes. Buffalo Airways a déclaré avoir fait des progrès pour améliorer la sécurité au cours des dernières semaines. La suspension de la compagnie aérienne est entrée en vigueur en fin de journée le 30 novembre. Transports Canada a ajouté qu'il « ne permettra que Buffalo Airways reprenne son service aérien commercial tant qu'il n'aura pas prouvé qu'il peut garder ses opérations conforme à la réglementation en matière de sécurité aérienne ».

Gros diamant

Un des plus gros diamants jamais découverts au Canada a été trouvé à la mine de diamants Diavik. La société Rio Tinto, propriétaire majoritaire de la mine, a dévoilé le diamant de 187,7 carats. Un porte-parole de Diavik indique qu'il a été découvert entre le 31 mai et le 6 juin dernier. Rio Tinto mentionne que le diamant donnera un très grand diamant poli.

Patrouilles

Le nouveau commandant de la GRC de Yellowknife croit que les patrouilles supplémentaires au centre-ville sont efficaces. L'inspecteur Matt Peggs est commandant du détachement de Yellowknife depuis trois mois. Un des premiers changements qu'il a effectué avec ses équipes est une augmentation des patrouilles au centre-ville pour contrer l'ivresse en public. Des patrouilles de deux heures, généralement en équipes de deux, ont lieu depuis septembre. Les interventions permettent d'éviter certains conflits. Monsieur Peggs mentionne que la réaction du public est très positive.

Snap cesse

L'exploitation de la mine de diamants Snap Lake a cessé le vendredi 4 décembre. Quatre cents trente-quatre employés ont perdu leur emploi. La société a annoncé qu'ils recevront leurs salaires et des avantages sociaux pendant 16 semaines. Parmi les employés touchés, 100 proviennent du Nord. Les conditions actuelles du marché ont influencé cette fermeture. La compagnie dit qu'elle continuera à évaluer le marché au cours de la prochaine année « pour déterminer le potentiel du gisement et la possibilité de la reprise de l'exploitation ». Selon De Beers, neuf mois et 120 personnes seront nécessaires pour cesser la production.

Cours de langue

Le côté pratique

Après 10 semaines de cours, les étudiants du Collège nordique francophone ont terminé leurs leçons par des mises en situation.

Maxence Jaillet

Pour aller plus loin que le « Bonjour, je m'appelle... », les étudiants du Collège nordique ont participé à un dernier cours où l'échange et l'interaction étaient les éléments clés. Débutant 1, 2 ou classe intermédiaire, les apprenants ont préparé des mises en situation pour présenter leurs habiletés langagières. Les élèves du premier niveau ont présenté des recettes de sauce vinaigrette ou de petites bouchées pour l'apéritif. La deuxième classe s'est intéressée au vocabulaire du commerce de détail en personnifiant des commerçants dans leur boutique de vêtements. Et le groupe le plus avancé a vendu du rêve et de la liberté en exposant les services d'une agence de voyages. Les trois groupes étaient de niveaux différents, et l'idée était de confronter tous ces apprenants aux difficultés et aux facilités de chacun. Activités brises-glace, chansons et collations permettaient après ces heures de classe de mettre un peu plus de spontanéité dans les discussions. « La relation entre ces groupes de différents niveaux permet d'identifier certaines angoisses de parler à de nouvelles personnes, mais à mon avis, elle inspire surtout les moins avancés à devenir plus forts en interagissant avec de meilleurs groupes », d'expliquer Fédérick Saunier, l'enseignant du groupe de débutant 2. Alors qu'il enseigne dans une école d'immersion durant le jour, il apprécie ce temps d'apprentissage avec des adultes. « La motivation est différente avec les adultes. Ils sont tous là parce qu'ils veulent apprendre. » Avec un enseignement concentré sur les choses pratiques de la vie, il est facile de se repérer dans le quotidien et selon lui, c'est une façon efficace de progresser.

Roche-papier-ciseaux, un des jeux brise-glace pour les étudiants des trois groupes de niveaux différents du Collège Nordique francophone, réunis lors de leur dernier cours de session. (Crédit photo : Maxence Jaillet)

Les élèves

Ce qui a poussé Charlotte à commencer les cours cet automne, c'est la possibilité de communiquer lorsqu'elle voyagera en contrées francophones. Elle est heureuse d'apprendre à s'exprimer pour commander un repas dans un restaurant et veut poursuivre ses leçons si son horaire le lui permet. Dans le même niveau qu'elle, Terry a présenté sa façon de préparer de petits hors-d'œuvre au fromage à tartiner et au saucisson. Pour lui, ce sont ses nombreux voyages de travail au Nouveau-Brunswick et au Québec qui l'ont poussé à apprendre le français. Il a aussi le projet de passer des vacances en France dans deux ans, ce qui lui laisse un peu de temps, dit-il, pour s'améliorer et prendre d'autres leçons.

Pour Maureen, c'est la passion de la langue française qui l'inspire à poursuivre son apprentissage et le désir de remplir un devoir de citoyenne. « Je suis canadienne, et pour moi je me dois d'être bilingue. La culture française est la culture dont je me sens le plus proche de toute façon », affirme l'étudiante de niveau intermédiaire. Elle raconte qu'au début des cours cet automne, elle pensait vraiment avoir régressé tellement les détails de la langue française compliquaient la fluidité de ses communications. « Les petits mots, les adverbes et les *a*, les *au* ou les *de*, tout ça prenait trop de place. Mais ce soir, alors qu'une intervenante a fait une présentation en français sur des discussions francophones, j'ai tout compris. Alors finalement, je pense qu'à travers ces cours j'ai progressé. »

Inscrivez-vous maintenant!

Collège NORDIQUE francophone

Cours de langues (français, anglais)

Perfectionnement du français

Formation post-secondaire

Cours de langues sur mesure

Date limite d'inscription

16 Décembre, 2015

www.college-nordique.com

867-920-7017 • admin@college-nordique.com

HEURES D'OUVERTURE DE LA CLINIQUE DURANT LES FÊTES

La Clinique de santé communautaire Frame Lake sera fermée du mercredi 23 décembre 2015 au vendredi 1er janvier 2016 inclusivement.

Durant cette période, tous les services fournis à la clinique seront offerts par les professionnels de la santé du Centre de soins primaires de Yellowknife.

De plus, il n'y aura aucune clinique itinérante au Centre pour les familles du Nord.

Pour de plus amples renseignements concernant les heures d'ouverture ou les activités de la clinique durant les fêtes, consultez le site Web de l'ASSSSY au www.yhssa.org.

L'ASSSSY vous souhaite de joyeuses fêtes.

Soyez prudents et gardez la forme!

Proclamation

Salutations aux citoyens des Territoires du Nord-Ouest

En vertu du pouvoir qui m'est conféré, je convoque par la présente la Dix-huitième Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest à la reprise des travaux, dans l'édifice de l'Assemblée législative à Yellowknife aux Territoires du Nord-Ouest, le jeudi 17 décembre 2015 à treize heures trente.

Tous les députés de l'Assemblée législative sont tenus de prendre connaissance de cette convocation et de se réunir en conséquence.

Donné sous mon seing et le sceau des Territoires du Nord-Ouest, à Yellowknife, en ce vingt-sixième jour de novembre 2015 de la soixante-troisième année du règne de Sa Majesté.

M. George L. Tuccaro,
Commissaire des Territoires du Nord-Ouest

Éditorial

C'est un début

Alain Bessette

On est tous aux aguets du nouveau gouvernement fédéral. Il y a eu d'abord la nomination du Cabinet qui nous a réservé une belle surprise. En effet, la décision du premier ministre Trudeau de présenter un Cabinet qui reflète totalement la société canadienne en matière de représentation féminine est tout à fait exemplaire. Pour ma part, je trouve que cela augure bien pour le reste du travail de ce nouveau gouvernement. Ça change énormément du gouvernement antérieur où quelques-uns des députés et ministres croyaient fermement que le rôle des femmes se cantonnait à la cuisine et à la maison.

Puis il y a eu le discours du Trône. Les représentants de la francophonie n'ont pas tari d'éloges sur la mention des langues officielles. Pour ma part, je trouve que ce ne sont que des propos vagues, sans substance. Tout ce que le discours contient, c'est une portion de phrase indiquant que le gouvernement « encouragera l'utilisation des langues officielles du pays ». Le gouvernement antérieur avait aussi cette visée, mais avec le résultat déplorable que l'on connait. À mon avis, il y a une marge importante entre encourager l'utilisation des langues officielles et appuyer une francophonie canadienne qui en a bien besoin.

Ma réflexion ci-dessus n'est pas pessimiste. Je suis encore en attente d'indications claires sur les intentions réelle du gouvernement et je ne présume pas du tout que le gouvernement fédéral nous laissera en plan, encore une fois.

Puis, le mardi 8 décembre, le premier ministre participait à une rencontre avec l'Assemblée des Premières Nations. Un peu comme la réaction des représentants de la francophonie, celles des représentants des autochtones canadiens étaient des plus chaleureuse à l'endroit de Justin Trudeau. Comme je l'ai déjà mentionné dans un éditorial précédent*, une commission d'enquête n'est pas ce qui aidera les futures victimes de violence contre les femmes autochtones. Par contre, j'ai apprécié de voir le premier ministre Trudeau indiquer sa volonté de rétablir des bases nouvelles de collaboration fondées sur un partenariat à part entière. Ça fait changement de l'attitude condescendante empreinte de racisme du gouvernement conservateur antérieur.

À peine un peu plus d'un mois après les élections, certains médias, dont *L'Aquilon*, regardent avec prudence les tendances de ce nouveau gouvernement, échaudés qu'ils ont été au cours de la dernière décennie par un gouvernement autoritaire et sans empathie, tant pour la francophonie que pour les Autochtones et les femmes. En bref, on fait notre *job*.

* http://www.aquilon.nt.ca/Article/Une-question-de-priorites-201506251328/default.aspx

Élèves de la semaine

Émilie Bisaillon, École allain St-Cyr, 2e année
Émilie est un exemple pour notre classe, car elle prend toujours son temps pour faire ses travaux. Elle respecte aussi ses amis. Émilie travaille toujours très bien avec Madame Nancy. L'autonomie est une de ses qualités et cela va vraiment lui être utile pour ses prochaines années à l'école! Bravo! Toute la classe de Monsieur Patrick te félicite!

Madelynn Fabian, École Boréale, 2e année
Madelynn est une artiste. Elle aime dessiner et colorier. Elle a un bon comportement avec les autres élèves. Tu me fais rire et j'aime beaucoup travailler avec toi!

L'aquilon

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet
et Noémie Bérubé

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donaldeen Frémont

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Conférence sur l'environnement

Paris avec un seul élu

En pleine période d'élections territoriales, le gouvernement des TNO n'a envoyé aucun représentant élu à la COP21. Seul le chef de la Nation dénée est présent sur le site du Bourget à Paris.

Maxence Jaillet

Ce sont quatre hauts fonctionnaires qui ont été envoyés à la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris durant ces premiers jours de décembre 2015. La délégation ténoise est menée par Ernie Campbell, sous-ministre de l'Environnement. Il est accompagné de l'adjointe au sous-ministre des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales, Shaleen Woodward; de l'adjointe au sous-ministre de l'Environnement, Erin Kelly; et du conseiller principal en matière de changement climatique, Jim Sparling.

Cette délégation est à Paris pour participer aux réunions interprovinciales et territoriales canadiennes et s'assurer que les perspectives du gouvernement ténois sont présentées afin d'instrumenter les négociations du Canada au niveau international. Ces employés territoriaux veulent également s'informer sur les nouvelles initiatives et les meilleures pratiques développées à travers le globe. Après ces deux semaines de conférence, le GTNO aura peut-être plus d'outils en main pour améliorer l'impact territorial sur le changement climatique.

Il est fort à penser que la marche à suivre territoriale sera tout de même dictée par les accords internationaux, mais plus spécifiquement sur la ligne directive que le gouvernement canadien va donner. Rappelons que les émissions de gaz à effet de serre des TNO en 2010 comptaient pour moins de 0,2 pour cent des émissions totales annuelles du Canada. Pourtant, si l'on convertit ces émissions per capita, toutes les activités ténoises équivalent à un peu plus de 27,9 tonnes d'émission par année par habitant. Ce qui était bien supérieur à la moyenne nationale de 21,7 tonnes. Seraient à blâmer les longues distances entre les collectivités, un secteur industriel des ressources gourmand en énergie et des hivers longs et froids.

Erasmus et Aurora

Le seul élu représentant une partie de la population ténoise présent à Paris est Bill Erasmus, le chef national des Dénés, et chef régional de l'Assemblée des Premières Nations pour les Territoires du Nord-Ouest. Il intervient au Bourget sous l'initiative de l'organisme Greenpeace, qui a imposé son Ourse polaire nommée Aurora afin de presser les gouvernements d'arriver à une entente ambitieuse sur les changements climatiques. Bill Erasmus était en compagnie des représentants du peuple Mundurukus qui vit le long du fleuve Tapajos dans le bassin amazonien et des représentants des peuples Itelmen au Kamtchatka, Udege dans l'Extrême-Orient, Nivkh de l'île Sakhalin et Yukagir de la région Sakha-Yakutia. Aurora était déjà apparue publiquement dans les rues de Londres devant le siège social de Shell. L'ourse y est demeurée pendant un mois, jusqu'à ce que Shell annonce son retrait de l'Arctique.

Au moment de mettre sous presse, Greenpeace espérait encore que les pays puissent s'entendre pour limiter la hausse de la température globale moyenne à 1,5 degré Celsius et se départir des énergies fossiles d'ici 2050.

Les chefs des Premières Nations applaudissent Trudeau

GATINEAU, QC — les chefs des Premières Nations ont réservé un accueil des plus chaleureux à Justin Trudeau qui prononçait un discours, mardi matin, devant leur assemblée.

Le nouveau premier ministre a manifestement déjà un grand capital de sympathie auprès des leaders de l'Assemblée des Premières Nations (APN), qui l'avaient invité mardi à prononcer un discours pour marquer l'ouverture de leur assemblée extraordinaire à Gatineau.

En présentant M. Trudeau, le chef national de l'APN, Perry Bellegarde, a multiplié les éloges et les remerciements, soulignant que c'était la première fois depuis de nombreuses années qu'un premier ministre du Canada s'asseyait avec les leaders de l'APN.

Il a ensuite félicité le chef libéral d'avoir nommé deux ministres autochtones — Jody Wilson-Raybould à la Justice et Hunter Tootoo à Pêches et Océans — en insistant sur l'importance d'avoir des représentants des Premières Nations autour de la table des décisions.

Lorsqu'il a pris la parole, Justin Trudeau a commencé par dire « merci » dans plusieurs langues autochtones, provoquant des applaudissements de plus en plus nourris à chacun des remerciements qu'il prononçait.

Le premier ministre a promis que son gouvernement allait travailler comme un partenaire « à part entière » et tâcher de « rebâtir la confiance entre le gouvernement canadien et les peuples autochtones » en évitant d'« imposer des solutions du haut vers le bas ».

La salle s'est levée d'un bond lorsqu'il a réitéré son intention de mettre sur pied une enquête sur les quelque 1 200 femmes autochtones disparues ou assassinées, qui a commencé à prendre forme avec l'annonce, mardi.

« Nous avons fait de cette enquête une priorité pour notre gouvernement parce que ceux qui ont été touchés par cette tragédie nationale ont suffisamment attendu », a fait valoir M. Trudeau.

« Les victimes méritent d'obtenir justice, et leurs familles, une opportunité de faire leur deuil et d'être entendues », a-t-il enchaîné, précisant que le processus en vue de la mise en place de cette enquête était déjà entamée.

Le chef libéral a signalé que le plafond de deux pour cent d'augmentation pour le financement des programmes des Premières Nations serait aboli dès le premier budget fédéral, une autre annonce qui a plu aux centaines de personnes venues écouter son discours.

Les libéraux reverront également de fond en comble la législation « imposée unilatéralement aux peuples autochtones par le gouvernement précédent », a de nouveau promis Justin Trudeau.

« Les mesures qui entrent en conflit avec vos droits, qui sont incompatibles avec les principes de bonne gouvernance ou celles qui n'ont tout simplement aucun sens sur le plan des politiques publiques seront abolies », a-t-il expliqué.

Et à une semaine du dévoilement des conclusions finales de la Commission de vérité et de réconciliation, le premier ministre s'est de nouveau engagé à mettre en œuvre l'ensemble des 94 recommandations formulées dans le rapport préliminaire présenté en juin dernier.

Cela « commencera par l'implantation de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones », a précisé M. Trudeau.

Le coût de l'implantation des 94 recommandations n'a pas été encore chiffré par les libéraux. Questionnée en Chambre par les conservateurs à ce sujet, lundi, la ministre des Affaires autochtones et du Nord, Carolyn Bennett, n'a pas offert de réponse.

Elle a néanmoins argué qu'« il n'aurait pas été approprié de choisir seulement quelques-unes des 94 recommandations » et qu'« en combinant volonté politique, leadership, partenariats et relations de nation à nation », le gouvernement pourra « mener à bien ce dossier ».

Quelques-unes de ces recommandations peuvent être suivies à coût nul. Perry Bellegarde en a rappelé une dans son discours : la présentation d'excuses officielles, par le Vatican, pour les mauvais traitements qu'ont subis les écoliers autochtones dans le système des pensionnats.

Avant de laisser aller Justin Trudeau, le chef Bellegarde a invité deux représentantes de l'APN à draper le premier ministre dans une couverture traditionnelle à motif en étoile. « Cette couverture offre la protection, la chaleur, l'amour, la sécurité », a-t-il expliqué.

Vous devez téléphoner au GTNO?

Le système téléphonique en usage dans les bureaux gouvernementaux de Yellowknife change pour mieux vous servir.

Dorénavant :

- Vous pourrez communiquer avec le personnel des services dont vous avez besoin en composant moins de numéros.
- Vous pourrez joindre les employés en composant leur numéro de poste.
- Vos appels seront redirigés par un système d'assistance vocale.

L'Assemblée législative, le ministère de l'Administration des terres et le Bureau du registraire minier du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement utilisent maintenant le nouveau système téléphonique.

Vous cherchez un numéro de téléphone?

- Standard téléphonique du GTNO : 867-767-9000
- Répertoire : rdirectory.gov.nt.ca

La plupart des numéros connus du public demeureront opérationnels pendant la période de transition.

Pour en savoir plus : www.pws.gov.nt.ca/projects/phones.htm

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative

Territoires du Nord-Ouest

Droits linguistiques

Le pouvoir craint l'autonomie des minorités

***Jean-Pierre Dubé** (Francopresse)*

Après la victoire de l'école Rose-des-Vents de Colombie-Britannique en avril, quatre défaites crève-cœur ont suivi. Le vent aurait-il tourné à la Cour suprême?

À la veille du jugement historique très attendu du 19 novembre dernier sur le bilinguisme dans l'Ouest, on espérait encore « créer un changement politique et psychologique » avec un agrandissement de l'espace francophone. Ce changement n'arrivera pas. En Saskatchewan, on retourne au processus politique.

« Les résultats de la cause Caron-Boutet sont très décevants, souligne la directrice générale de l'Association des parents fransaskois, Frédérique Baudemont. C'était un dossier bien documenté et pour lequel nous avions beaucoup d'espoir. Nous verrons maintenant la volonté des gouvernements à collaborer hors cour. »

L'avocat Roger Lepage mène trois actions pour le Conseil des écoles fransaskoises, dont deux recours pour le sous-financement opérationnel et des infrastructures. « On est présentement engagés dans la négociation », dit-il. Le constitutionnaliste participe aussi à la préparation d'un renvoi sur un régime de financement spécifique à l'éducation française.

Frédérique Baudemont ne démord pas. « C'est en cour que nous avons obtenu des avancées significatives. Il reste énormément de travail à accomplir en éducation et en petite enfance. »

Les francophones n'ont souvent pas de solution de rechange. C'est Michel Bastarache qui l'a réitéré, le 23 novembre, devant la centaine de participants à la 6e rencontre annuelle du Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL). L'ancien juge de la Cour suprême a expliqué que les droits linguistiques résultent d'un compromis négocié en 1982 en pleine crise constitutionnelle.

« D'une part, l'adoption de ces dispositions a fait suite à un conflit constitutionnel avec le Québec et a pris les airs d'un autre compromis politique; d'autre part, les provinces n'ont pas consenti à mettre en œuvre les nouveaux droits sans y être forcées par les tribunaux.

« Le problème qui subsiste, selon l'éminent juriste, c'est que chez les gouvernements, il y a une crainte persistante que la revendication pour des services va se transformer en revendications pour une certaine autonomie, laquelle trouve forme dans le droit à des écoles, des médias, des hôpitaux.

« L'expérience de l'article 23 est concluante, selon

PADL

Suite en page 7

Territoires du Nord-Ouest

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez travaillezauGTNO.ca

Administrateur d'applications informatiques

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles — **Yellowknife, TNO**

Division de la faune

Poste permanent

Le traitement est compris entre 44,75 $ et 53,44 $ l'heure (soit entre 87 262 $ et 104 208 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13241 **Date limite :** 7 janvier 2016

Archiviste

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, TNO**

Culture et patrimoine

Poste temporaire se terminant le 31 mars 2019

Le traitement est compris entre 40,85 $ et 48,77 $ l'heure (soit entre 79 657 $ et 95 101 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13231 **Date limite :** 4 janvier 2016

Directeur adjoint du service correctionnel en milieu communautaire

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**

Service correctionnel

Poste permanent

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13228 **Date limite :** 14 décembre 2015

Officier de relève du shérif bilingue

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**

Services judiciaires

Poste de relève

Le traitement initial est de 37,27 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1,77 $ l'heure.

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Nº du concours : 13221 **Date limite :** 16 décembre 2015

Coordonnateur des rendez-vous et préposé à la saisie de données pour les mammographies

Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**

Imagerie diagnostique

Poste temporaire (du 1er février 2016 au 27 février 2017)

Le traitement initial est de 31,16 $ l'heure (soit environ 60 762 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13197 **Date limite :** 11 décembre 2015

Archiviste des documents numériques

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, TNO**

Culture et patrimoine

Poste temporaire se terminant le 31 mars 2019

Le traitement est compris entre 40,85 $ et 48,77 $ l'heure (soit entre 79 657 $ et 95 101 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13226 **Date limite :** 4 janvier 2016

Adjoint administratif de division

Collège Aurora — **Yellowknife, TNO**

Poste permanent

Le traitement est compris entre 31,16 $ et 37,20 $ l'heure (soit entre 60 762 $ et 72 540 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13219 **Date limite :** 11 décembre 2015

Agent des ressources humaines

Ministère des Ressources humaines — **Yellowknife, TNO**

Services de gestion et de recrutement

Poste permanent

Le traitement est compris entre 44,75 $ et 53,44 $ l'heure (soit entre 87 263 $ et 104 208 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13223 **Date limite :** 14 décembre 2015

Gestionnaire, analyse économique

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Yellowknife, TNO**

Investissements et analyse économique

Poste permanent

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13045 **Date limite :** 6 janvier 2016

Physiothérapeute

Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**

Opérations

Poste temporaire (du 6 janvier 2016 au 23 décembre 2016)

Le traitement initial est de 44,75 $ l'heure (soit environ 87 263 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13229 **Date limite :** 11 décembre 2015

Analyste principal des systèmes

Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, TNO**

Services d'information

Poste permanent

Le traitement initial est de 44,75 $ l'heure (soit environ 87 263 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13225 **Date limite :** 4 janvier 2016

Agent technique principal (Géotechnique et environnement)

Ministère des Travaux publics et des Services — **Yellowknife, TNO**

Poste permanent

Le traitement est compris entre 53,65 $ et 64,05 $ l'heure (soit entre 104 618 $ et 124 898 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13240 **Date limite :** 14 décembre 2015

Analyste stratégique du développement durable

Ministère de l'Administration des terres — **Yellowknife, TNO**

Division de l'utilisation et du développement durable des terres

Poste permanent

Le traitement est compris entre 53,65 $ et 64,05 $ l'heure (soit entre 104 617 $ et 124 897 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13232 **Date limite :** 4 janvier 2016

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Renseignements seulement :
Ministère des Ressources humaines,
Services de gestion et de recrutement, Immeuble Laing,
3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-873-0281, courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

• Pour se voir accorder la priorité en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent montrer clairement qu'ils y sont admissibles. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Discours du Trône concis et sans surprise

Bien accueilli par les portes-paroles des communautés francophones

***Danny Joncas** (Francopresse)*

Dans son premier discours du Trône, vendredi dernier, le premier ministre Justin Trudeau a misé sur la concision. Ceux qui s'attendaient à des primeurs et à des annonces flamboyantes ont été déçus; le discours a repris les grandes lignes du programme électoral des libéraux.

Dès le départ, le chef libéral a insisté sur le fait que son gouvernement entendait faire les choses différemment au cours du prochain mandat, marquant ainsi une coupure entre le gouvernement actuel et celui de l'ère Harper. On a d'ailleurs senti un désir de la part de M. Trudeau de régler certains comptes avec Stephen Harper, lors de ce discours lu, tradition oblige, par le gouverneur général, David Johnston.

« Il faut souligner ce que le gouvernement ne fera pas : il n'utilisera pas les publicités du gouvernement à des fins partisanes, il n'entravera pas le travail des agents parlementaires, et il n'aura pas recours à des mécanismes tels que la prorogation et les projets de loi omnibus pour éviter les examens minutieux », a laissé tomber Justin Trudeau.

« Le gouvernement prouvera aux Canadiens et Canadiennes ainsi qu'au monde entier qu'un environnement sain et une économie forte vont de pair. L'un est impossible sans l'autre. La protection de l'environnement et la croissance de l'économie ne sont pas des objectifs incompatibles », a-t-il poursuivi dans une critique peu subtile à l'endroit de son prédécesseur.

Au chapitre des engagements du gouvernement, en cette semaine où pas moins de 197 députés faisaient leur entrée à la Chambre des communes, le premier ministre en a profité pour réitérer les promesses formulées par son parti en campagne électorale.

Entre autres, le Parti libéral s'engage à réduire le fardeau fiscal de la classe moyenne, à intensifier la lutte aux changements climatiques, à accueillir 25 000 réfugiés syriens au pays, à déclencher une enquête publique sur la disparition de nombreuses femmes autochtones et à procéder à une réforme du système électoral en vue des prochaines élections générales.

D'autre part, il était impensable que l'on évite la question du Sénat dans ce premier discours du Trône, les récentes controverses impliquant des sénateurs ayant tellement fait couler d'encre.

« Pour rétablir la confiance de la population et mettre fin à la partisannerie, le gouvernement respectera son engagement concernant la réforme du Sénat en mettant sur pied un nouveau processus non partisan et fondé sur le mérite afin de conseiller le premier ministre concernant les nominations au Sénat », promet Justin Trudeau.

Les électeurs seront d'ailleurs en mesure de juger par eux-mêmes de l'efficacité de ce nouveau processus dès le début de la nouvelle année, puisque le premier ministre aura à pourvoir certains postes vacants à la Chambre haute.

Enfin, en ce qui concerne la question des langues officielles et des francophones vivant en situation minoritaire, elle a été abordée dans un court paragraphe englobant également le financement de la culture et du diffuseur public.

« Le gouvernement appuiera la société CBC/Radio-Canada, encouragera l'utilisation des langues officielles du pays, et investira dans les industries culturelles et créatives canadiennes », a indiqué le nouveau premier ministre.

Bien que très peu détaillé, cet engagement de la part du gouvernement a semblé rassurer le milieu culturel, si l'on se fie au directeur de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), Martin Théberge. « Une nouvelle ère de collaboration de notre secteur avec les décideurs et influenceurs politiques du Canada vient de commencer. Je suis heureux des engagements présentés dans le discours du Trône où l'utilisation des langues officielles est encouragée et où l'appui aux infrastructures culturelles et créatives, dont la Société Radio-Canada, est réaffirmé. Tous ces engagements se retrouvent sous le thème de la diversité, cette diversité qui enrichit notre écosystème culturel », a commenté M. Théberge.

Pour sa part, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada a elle aussi accueilli favorablement le discours du Trône, voyant un signe d'ouverture de la part du gouvernement en ce qui a trait à l'engagement de celui-ci à « encourager l'utilisation des langues officielles ». « Nous voyons dans cette formulation une volonté d'agir pour que les langues officielles prennent leur place au pays, tant dans l'offre de services en français de la part du gouvernement que dans l'appui à la vitalité des communautés elles-mêmes », soutient la présidente de la FCFA, Sylviane Lanthier.

Maintenant que le coup d'envoi à la 42e rentrée parlementaire a officiellement été donné, les organismes porte-parole en matière de francophonie voudront entreprendre dès que possible des discussions avec les nouveaux interlocuteurs au sein du gouvernement.

Or, ces promesses énoncées pour le moins brièvement ont laissé les membres de l'opposition officielle sur leur faim.

« Il est décevant de constater que les libéraux n'ont pu donner aux Canadiens les réponses à de nombreuses questions d'une importance vitale. Le discours du Trône est une occasion de montrer clairement comment les choses vont se dérouler, mais nous attendons de savoir quelle sera l'orientation du Canada sur de nombreux enjeux majeurs », a déclaré le vétéran conservateur Tony Clement.

PADL

Suite de la page 6

Les panélistes à la rencontre annuelle du PADL : (de gauche à droite) Pascale Giguère, du Commissariat aux langues officielles, Michel Bastarache, Ingride Roy, de l'Université de Sherbrooke, et la directrice Geneviève Boudreau. (Photo : PADL)

Michel Bastarache. Ce sont les tribunaux qui ont inscrit le fondement moral des droits et affirmé le devoir des gouvernements de promouvoir le maintien des minorités de langues officielles. »

Le nombre de demandes traitées par le programme a bondi depuis sa création en 2010, passant de 19 à 44. En octobre, la Cour suprême refusait d'entendre la cause scolaire des francophones des Territoires du Nord-Ouest, les renvoyant à la négociation.

L'éditorialiste Alain Bessette du journal *L'Aquilon* n'est pas surpris des récents jugements qui font fi de la justice réparatrice dans l'Ouest, « surtout après dix ans de nominations de juges par les conservateurs. »

« La Cour suprême d'avant Stephen Harper aurait accueilli avec plus de bienveillance cette argumentation sur les torts historiques. Peut-être que dans une dizaine d'années, on pourra ramener ces notions devant le plus haut tribunal. »

Les droits linguistiques couvrent l'éducation, mais aussi la législation, les services et l'accès à la justice. Avec son budget annuel de 1,5 million $, le PADL appuie des études et des litiges.

Cette année, il a financé trois études d'impact sur l'application de l'article 16 de la Charte canadienne.

Les causes tranchées ou en instance en 2015

Statut*	Cause	Question	Tribunal
V – avril	Parents de l'École Rose-des-Vents c. Colombie-Britannique	Le droit à la création d'un nouvel établissement et à une qualité d'éducation équivalente	Décision : Cour suprême du Canada (CSC)
X – mai	Commission scolaire francophone du Yukon c. Yukon	Le droit à des établissements de qualité égale et à la définition de critères d'admission inclusifs	Décision : CSC
X – octobre	CSF des TNO c. Territoires du Nord-Ouest	Le droit de bénéficier d'installations adéquates et de gérer l'admission de non-ayants droit	CSC : refus d'entendre la cause
X – novembre	Caron et Boutet c. Alberta	Le droit au bilinguisme législatif en Alberta et en Saskatchewan	Décision : CSC
X – novembre	Commissaire aux langues c. Société Radio-Canada	Le pouvoir du commissaire d'enquêter sur les obligations linguistiques de la SRC	Cour d'appel fédérale
? – 2014 à 2016	CSF de la Colombie-Britannique c. C.-B.	Le droit à des établissements de qualité équivalente pour 15 écoles et à un régime de financement distinct	En instance : Cour suprême de C.-B.
? – juin	L'Association des enseignants du N.-B. c. N.-B.	Le droit à un financement suffisant permettant de remédier aux inégalités	Dépôt : Cour du banc de la reine

* V = victoire, X = échec et ? = en attente de procès ou de jugement.

Lettre ouverte

Ensemble, faisons obstacle à la violence

La violence faite aux femmes concerne tout le monde. Elle a des conséquences dans l'ensemble de nos communautés francophones et acadiennes. Chaque année, du 25 novembre au 10 décembre, les groupes de femmes et leurs alliés se mobilisent pour dénoncer ce fléau et pour rappeler ses conséquences économiques, culturelles et sociales dans la vie des victimes, de leurs enfants, de leurs familles et dans leurs milieux de travail ou d'engagement. Et pourtant, chaque année qui suit apporte son lot d'événements malheureux qui justifient encore ces 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes. Vingt-six ans après les événements de la Polytechnique, les femmes ont encore à craindre pour leur vie, tout simplement parce qu'elles sont des femmes. La violence conjugale, les homicides et meurtres-suicides commis par des conjoints, la culture du viol, l'hypersexualisation des filles, les disparitions de femmes autochtones et la maltraitance de femmes vivant avec un handicap tuent à petit feu nos communautés et les privent des riches contributions affectives, intellectuelles, professionnelles, économiques ou politiques des femmes et des filles qui en sont les victimes.

La violence envers les femmes nous coûte cher à bien des aspects. Bien au-delà des dépenses liées aux soins de santé physique et psychologique pour les survivantes et leur entourage, ou des coûts liés au système judiciaire et aux services de police, pensons aux lourdes conséquences de la violence sur les plans social et humain. Elle appauvrit nos communautés, car ces femmes, survivantes ou tombées sous les coups de la violence, ne sont pas que des morceaux de chair remplaçables. Elles ne sont pas que la fille, la conjointe, la mère, la propriété d'un tel. Elles ne sont pas un simple numéro sur un avis de recherche, une image dans une mosaïque de photos de femmes autochtones assassinées. Ces femmes sont des ingénieures et des bâtisseuses qui font grandir, épanouir et perdurer nos communautés. Il est temps que nous prenions conscience de la perte immense que nos actions et notre immobilisme nous infligent collectivement et individuellement.

Cette année, l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne vous invite à faire plus que participer à une marche, plus que changer votre photo de profil sur les médias sociaux, plus que porter un macaron en signe de solidarité. Ces actions sont louables, mais nous devons également nous interroger sur notre participation personnelle à la perpétuation de ce fléau qu'est la violence faite aux femmes. Ne détournons plus le regard, en disant qu'il y a des enjeux plus importants. Ne gardons plus le silence. Ne culpabilisons plus les victimes en nous convaincant qu'elles l'ont peut-être cherché. Ne minimisons plus leurs souffrances lorsqu'elles se confient ou qu'elles révèlent enfin leur agression. Et surtout, ne laissons plus la violence, sous aucune de ses injustifiables formes, passer par nous.

La violence faite aux femmes n'est pas qu'une affaire de femmes. Ensemble, nous pouvons y mettre un terme.

Blandine Ngo Tona, Présidente de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne.

Jen Walden et Terry Pamplin ont investi le magasin Visual Effects du 3 au 6 décembre. Tous deux ont présenté de nouvelles oeuvres individuelles, mais ils ont également dévoilé des pièces conjointes. Certaines avaient une touche plus prononcée de Pamplin et d'autres détenaient un cachet plus proche de Walden. Ces deux artistes sont des collaborateurs de longue date, partageant studios, expositions, musiques et parfois pinceaux. (Crédit Photo : Maxence Jaillet)

MOTS CROISÉS

Nº 401

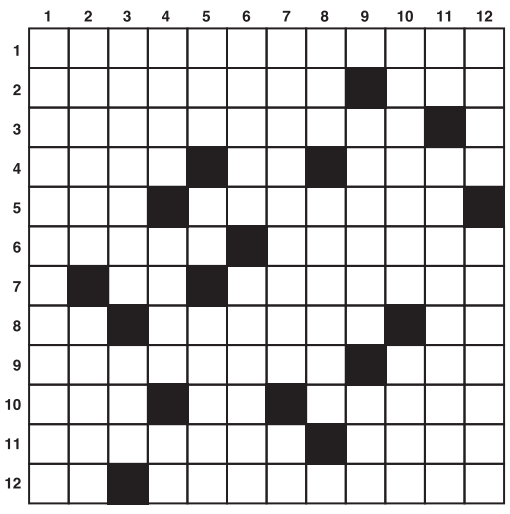

HORIZONTALEMENT

1- Feuille blanche au bas de laquelle on met sa signature et que l'on confie à quelqu'un pour qu'il la remplisse à son gré (pl.).
2- Journalier. – Écrivain finlandais (1861-1921).
3- Qui continue à croître après la fécondation.
4- Graminée aromatique. – Astate. – Traité d'alliance signé le 4 avril 1949.
5- Ce qui permet l'accès à quelque chose. – Émis par la glotte.
6- Nom de deux pharaons de la 19e dynastie. – Qui reflètent le bonheur.
7- Doublée. – Découpée en forme de doigts.
8- Solange Martineau. – Radient. – Doublée.
9- Essuie-mains continu, suspendu à un rouleau. – Rayon.
10- Spécialiste en médecine. – Connu. – Querelle violente.
11- Exercer simultanément plusieurs emplois. – Choisit entre plusieurs possibilités.
12- Personnel. – Composés de terre et d'eau.

VERTICALEMENT

1- Coupes dans lesquelles on abat tous les arbres.
2- Qui n'affecte qu'une partie du corps. – Prostituée.
3- Capturé par accrétion. – Ville d'Allemagne.
4- Parfum. – Déesse du Mariage. – Gamme.
5- Prise de lutte. – Soldat. – Rivière de France.
6- Agave du Mexique. – Affaiblir un texte.
7- Relatif à une catégorie professionnelle. – Doublée.
8- Époque. – Commune de la Savoie.
9- Appréciait la valeur de quelque chose. – Cuisinier.
10- Tressant. – Qui a satisfait sa faim.
11- Se suivent. – Qui provoque la soif.
12- Attention à quelque chose. – Classées par importance.

RÉPONSE DU Nº 401

Horoscope

Signes chanceux de la semaine : Bélier, Taureau et Gémeaux

SEMAINE DU 13 AU 19 DÉCEMBRE 2015

Bélier (21 mars - 20 avril)
Il y a un grand artiste qui sommeille en vous et qui se réveillera de manière assez spectaculaire. Vous accomplirez un exploit qui sera remarqué et qui constituera une forme de nouveau départ.

Taureau (21 avril - 20 mai)
Votre vie sociale occupera toute la place. Vous recevrez sans cesse une foule d'invitations que vous accepterez avec plaisir, même si vous sentez que vous brûlez la chandelle par les deux bouts par moments.

Gémeaux (21 mai - 21 juin)
Si vous fêtez Noël en grand cette année, il y aura beaucoup de planification à faire de votre côté. Le temps sera une denrée des plus rares, mais ce sera un véritable succès!

Cancer (22 juin - 23 juillet)
Vous aurez envie de quitter votre cocon pour faire de belles découvertes. Vous déciderez d'aller passer les Fêtes sous le chaud soleil tropical, ou alors il y aura des festivités à saveur exotique au menu.

Lion (24 juillet - 23 août)
Vous serez très ému en apprenant la visite d'un membre de la famille que vous ne voyez que très rarement et qui représente beaucoup à vos yeux. Vous ne lésinerez pas sur les moyens pour accueillir cette personne.

Vierge (24 août - 23 septembre)
Il sera très facile de s'entendre avec vous. Vous n'aurez pas peur du travail et vous accepterez volontiers de commencer à préparer certains plats pour les prochaines réceptions des Fêtes.

Balance (24 septembre - 23 octobre)
Vous occuperez la chaise du patron tandis que celui-ci prendra des vacances bien méritées. Il s'agira d'une situation qui aura un très bel impact sur votre carrière à long terme.

Scorpion (24 octobre - 22 novembre)
Vous serez le centre de toute l'attention pour une raison ou pour une autre. Il ne serait pas impossible que vous puissiez sauver quelqu'un, ne serait-ce qu'en lui accordant une oreille attentive.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)
Vous ne lésinerez pas sur les moyens en ce qui concerne les cadeaux et les réceptions. Vous serez dans un bel élan de générosité qui vous apportera un mieux-être extraordinaire.

Capricorne (22 décembre - 20 janvier)
Il n'est pas facile de coordonner une vie sociale active lorsque le travail est assez exigeant. Vous aurez besoin de lâcher prise, alors n'hésitez pas à accepter les invitations de vos amis.

Verseau (21 janvier - 18 février)
Vous pourriez mettre la main sur une belle somme d'argent et vous vous accorderez quelques gâteries. Ce sera une situation qui vous mettra en valeur et améliorera votre estime personnelle.

Poissons (19 février - 20 mars)
Vous planifierez déjà toutes les prochaines réceptions et ce sera une bonne raison pour réunir quelques-uns de vos proches. Vous aurez également beaucoup d'inspiration pour créer une œuvre de votre cru.